

TROUSSE À OUTILS

Lois sur la protection de la vie privée et de vos informations de santé personnelles

Chaque province et territoire du Canada possède son propre ensemble de lois qui s'appliquent aux organismes gouvernementaux provinciaux – tels que les autorités sanitaires régionales, les ministères de la santé, etc. – et à leur traitement des renseignements personnels sur la santé.

